

7ème SENS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 9 allée des dauphins, 80120 QUEND
892 321 795 RCS AMIENS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 MAI 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 96 319 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	96 319 euros
Absorption des pertes	6 016 euros
Solde	----- 90 303 euros
A la réserve légale	150 euros
Solde	----- 90 153 euros

En totalité au compte "autres réserves"

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Vanessa COQUELAERE

